



« D'ARGENT A L'ORME ARRACHÉ DE SINOPLE »

## Séance du Conseil Municipal du Mercredi 10 Mai 2023 à 19h00

Étaient présents : BERTIN Valérie – BOURDENET Cédric – CHABOD Jérôme – DUBOIS-DUNILAC Nathalie – GEORGE Patric – GIRARDET Valentin – HUGEL Daniel – JUNOD Hélène – MAHON Catherine – MARGUET Alain – MARGUET Gilbert – NICOLET Pascal – VIENNET Elisabeth.

Étaient excusés : JAILLET Audrey – JEANNEROD Carole qui donne pouvoir à GEORGE Patric – MIGNARD Alexandre qui donne pouvoir à GIRARDET Valentin.

Monsieur GIRARDET Valentin a été nommé secrétaire de séance.  
Rédaction : Nathalie CAILLE

---

### 1. PRÉSENTATION CONCEPT « HABITAT INCLUSIF »

Intervention de Mesdames Juliette THIEBAUT et Manon MINARY du Conseil Départemental du Doubs qui présentent au Conseil Municipal le concept d'habitat inclusif, à savoir une solution d'habitat intermédiaire en faveur des seniors (entre le maintien à domicile et l'EHPAD).

L'habitat intermédiaire peut prendre plusieurs formes :

- **La résidence autonomie** (ex : MARPA) dont la création est encadrée par le Département. Cette résidence, d'environ 30-40 places, est habilitée à l'aide sociale et propose un logement privatif associé à des services collectifs.
- **La résidence services**, dont la création est totalement libre (investisseurs privés ou copropriétaires) mais non habilitée à l'aide sociale. Cette solution propose également un logement privatif associé à des services collectifs.
- **L'habitat inclusif** est un ensemble de logements indépendants ou colocations caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble. Les espaces de vie individuelle sont associés à des espaces de vie partagée dans un environnement adapté et sécurisé. La création de cet habitat est encadrée par le Département par le biais d'une convention entre le bailleur social ou l'association gestionnaire et le Département. Cette convention permet la prise en charge intégrale des animations par le Département (subvention « Aide à la Vie Partagée »).

Madame THIEBAUT précise au Conseil Municipal que la Fédération ADMR s'est positionnée sur un projet d'habitat inclusif sur notre commune ; ce projet a été retenu par le Département suite à un appel à projets lancé en 2022.

## 2. PERMIS DE CONSTRUIRE

- **BOLE-FEYSOT Jocelyne / RITTER Serge** : extension d'une maison d'habitation sise 12 avenue du Maréchal Leclerc
- **FAIVRE Hervé / LANU Charène** : construction d'un garage accolé à la maison d'habitation sise 17 rue des Bleuets

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- **VUILLEMIN Loïc / DARD Claire** : construction d'une maison d'habitation sise 8 bis rue des Sapins

Avis défavorable de la Commission Urbanisme en raison de la pente de toit ne respectant pas les prescriptions du PLU, sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

## 3. DÉCLARATIONS PRÉALABLES ET DEMANDES DE TRAVAUX

- **CUPILLARD Nathan** : réfection de la toiture et changement ouvertures de la maison d'habitation sise 4 rue Sainte Anne
- **CAILLE Franck** : rénovation d'une façade de la maison d'habitation sise 6 rue des Rossignols
- **OUDOT Gilles** : construction d'un carport et pose clôture sur la propriété sise 14 avenue du Maréchal Leclerc
- **COLNOT Christian** : pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la maison d'habitation sise 28 avenue du Maréchal Leclerc
- **COVITA Maxime** : pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture du garage sis 4 Place du Général de Gaulle
- **NICOD Franck** : pose pergola sur la terrasse de la maison d'habitation sise 8 rue des Bleuets
- **DAUDEY Maxime** : construction d'un garage en annexe de la maison d'habitation sise 3 allée des Géraniums
- **BOLE-FEYSOT Gilles** : rénovation des façades de la maison d'habitation sise 2 rue du Prélet
- **BRUTILLOT Jazon** : fermeture de la terrasse de la maison d'habitation sise 1B rue de la Gare

Accord de la Commission Urbanisme sous réserve des observations qui seront émises par les services de la DDT du Doubs, pôle ADS de Valdahon.

- **BRUTILLOT Jean-Marc** : rénovation de la toiture de la maison d'habitation sise 5 avenue Jean de Lattre
- **SANCEY-RICHARD Laurent** : construction d'un muret et pose d'un grillage sur la propriété sise 28 rue des Fauvettes
- **ROGNON Gilbert** : transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre sur la maison d'habitation sise 7 rue des Colombières
- **VERNEREY Aurélien / BERNARD Camille** : ouverture d'une porte et d'une fenêtre sur la maison d'habitation sise 9 rue de la Joux
- **MARGUET Sébastien / VIVOT Valérie** : ouverture d'une porte sur la maison d'habitation sise 1 rue de la Joux
- **RENAUD Philippe** : pose d'une fenêtre de toit sur la maison d'habitation sise 2 rue des Croisades
- **LOUVET Claude** : rénovation partielle de façade sur la maison d'habitation sise 15 avenue du Maréchal Leclerc

Accord de la Commission Urbanisme.

#### **4. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION CONSTITUTIVE DE DROITS RÉELS AVEC L'E.P.F.**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a décidé de confier l'acquisition du bâtiment abritant le restaurant l'Imprévu par portage foncier à l'Etablissement Public Foncier (E.P.F Doubs BFC) sur l'axe « développement économique ».

Le 7 avril 2023, l'E.P.F Doubs BFC a signé l'acte d'achat du bâtiment sis 22 rue de l'Abbaye sur les parcelles cadastrées section AA N°209 – 210 – 215 – 216 pour une contenance respective de 341 – 104 – 154 – 889 m<sup>2</sup>, soit une contenance totale de 1 488 m<sup>2</sup>.

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer en faveur d'une convention de mise à disposition constitutive de droits réels du bien de l'E.P.F Doubs BFC à la Commune de GILLEY et explique que cette convention a pour objet de transférer à la mairie l'intégralité des droits du propriétaire sur le bien, excepté celui d'en disposer (vendre).

Cette convention, qui doit être passée devant notaire, permet à la commune de gérer la location du bien et d'y intégrer la mise à disposition du matériel et fonds de commerce.

Accord du Conseil Municipal.

En parallèle, l'E.P.F lance un appel à candidature (dépôt des propositions avant le 5 juin 2023 avant 12h00) afin de trouver un repreneur pour relancer l'activité de restauration. La sélection sera opérée par l'E.P.F en partenariat avec la commune, courant juin 2023.

Retrouvez cet appel à projet sur le site de la commune :

<https://gilley.fr/fr/nw/1457146/1532390/appel-a-projet-5>

## **5. PROJET RÉSIDENCE SENIORS – TERRAIN AVENUE JEAN DE LATTRE**

Suite aux présentations de différents projets de résidence seniors, et en vue de choisir le projet le plus adapté, le Maire propose de rédiger un appel à projets qui serait transmis ensuite aux organismes intéressés à savoir ADMR – KALIA –INTOO HABITAT.

La Commission initiée lors du Conseil Municipal du 3 mars 2022, composée de Madame Elisabeth VIENNET, Messieurs Gilbert MARGUET – Patric GEORGE – Daniel HUGEL – Valentin GIRARDET, se réunira prochainement avec la Commission Urbanisme pour élaborer le cahier des charges avant fin juin 2023.

Le choix serait ensuite opéré lors d'un Conseil Municipal exceptionnel lors duquel les trois offres seraient présentées par les organismes intéressés.

## **6. TRAVAUX RUE DE LA GARE – AVENUE JEAN DE LATTRE**

Madame Elisabeth VIENNET rappelle que ces travaux ont fait l'objet d'un groupement de commandes entre la CCM et la COMMUNE, la première prenant à charge les travaux d'assainissement et la seconde les travaux liés à l'eau potable et aux eaux pluviales. Le marché de travaux a été confié à l'entreprise VERMOT (notification du 11 juillet 2022) suite à l'appel d'offres.

Chaque collectivité a ensuite déposé les dossiers de subvention la concernant : la CCM a ainsi déposé notamment un dossier de demande de subvention à l'Agence de l'Eau, pour un montant de 76 000 €, qui a débouché sur un refus au motif que les travaux prévus ne sont pas répertoriés par le schéma directeur d'assainissement de la commune. Malgré ce refus, la CCM a décidé d'engager les travaux.

Toutefois, lors d'une réunion de préparation, il est apparu que des travaux de sécurisation supplémentaires sur le fil d'eau étaient nécessaires, engendrant un surcoût de 42 000 € pour la partie assainissement.

Au vu de ces éléments nouveaux, la CCM sollicite la participation financière de la commune à hauteur de 42 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des voix (15 voix pour – 1 voix contre – 0 abstention) de participer financièrement à hauteur de 42 000 € afin que les travaux puissent débuter dès 2023.

## **7. DÉSIGNATION RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DES ÉLUS**

Afin de satisfaire aux obligations réglementaires, il convient de désigner un référent déontologue pour les élus. Le Conseil Municipal décide de confier cette mission au Centre de Gestion du Doubs (CDG 25) et autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que la Charte de l'élu local.

## 8. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

### ■ Commission CULTURE :

Monsieur Daniel HUGEL indique que la conférence sur les bois et forêts (organisée dans le cadre des conférences ouvertes de l'Université de Bourgogne Franche-Comté) a été suivie par une quarantaine de personnes.

Le prochain évènement organisé par la Commission est le spectacle du groupe « Mine de rien » le samedi 3 juin 2023 pour lequel la billetterie électronique est déjà ouverte.

Monsieur HUGEL informe par ailleurs le Conseil Municipal qu'il conviendra d'étudier le remplacement du rideau de scène usé et qu'il serait judicieux de prévoir la fermeture du local technique pour plus de sécurité.

### ■ Commission C.C.A.S :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC précise que le C.C.A.S s'est réuni le 13 avril 2023 et a décidé d'offrir la possibilité aux jeunes de moins de 30 ans de pré-commander la Carte Avantages Jeunes au prix réduit de 5€. Les pré-commandes sont à effectuer auprès de la bibliothèque avant le 30 juin prochain.

### ■ Commission JUMELAGE GILLEY / CLAUSEN :

Madame Hélène JUNOD a pris contact avec Madame KOHLER – représentante de la commune de CLAUSEN en Allemagne – pour faire le point sur le jumelage entre nos deux communes.

Il a été convenu qu'une rencontre entre les deux communes sera à nouveau organisée en 2024.

### ■ Travaux de rénovation énergétique salle polyvalente :

Le Maire indique que les travaux ont démarré, comme prévu, le 2 mai 2023.

### ■ Commission FETES CEREMONIES :

Madame Catherine MAHON informe le Conseil Municipal que 131 personnes ont assisté au repas de la fête des mères organisé par la Commission « Fêtes Cérémonies » le vendredi 28 avril dernier.

Elle remercie les membres de cette Commission pour leur implication lors de cette soirée.

## 9. DEMANDES ET AFFAIRES DIVERSES

### ■ Bilan salle polyvalente 2022 :

Dépenses		Recettes	
Electricité	8 790.27 €	Locations	21 423.00 €
Assainissement	634.76 €	Remboursement de frais par des tiers (casse vaisselle)	92.20 €
Combustibles	12 897.46 €		
Fournitures d'entretien	4 072.48 €		
Entretien bâtiment / matériel / maintenance	5 850.30 €		
Télécommunications	752.40 €		
Ordures ménagères	3 213.61 €		
Charges de personnel	16 544.06 €		
<b>Total dépenses</b>	<b>52 755.34 €</b>	<b>Total recettes</b>	<b>21 515.20 €</b>

**Soit déficit de: 31 240.14 €**

### ■ Bilan Agence France Services 2022 :

Dépenses		Recettes	
Energie	270.13 €	Participation LA POSTE	14 508.00 €
Combustible	725.88 €	Participation ETAT	30 000.00 €
Fournitures de petit équipement	1 446.14 €	Fonds libres COMMUNE	17 211.40 €
Maintenance	1 091.60 €		
Télécommunications	1 260.57 €		
Rémunération personnel (y compris charges sociales)	54 171.08 €		
Matériel informatique	2 754.00 €		
<b>TOTAL :</b>	<b>61 719.40 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>61 719.40 €</b>

### ■ Courrier du Comité des Fêtes :

Lecture du courrier du 19 avril 2023 du Comité des Fêtes de Gilley est faite par Madame Flora BOLE-RICHARD, Présidente dudit Comité, présente à la séance du Conseil Municipal et assistée d'autres membres.

Le Comité des Fêtes demande à ce que le local situé rue de la Joux puisse être isolé et qu'une arrivée d'eau soit installée. Il souhaite également pouvoir disposer du local complet afin de stocker leur matériel.

Le Maire indique que les problèmes d'infiltration d'eau par la toiture ont été résolus par les services techniques. Le Conseil Municipal reconnaît le dynamisme du Comité des Fêtes et son implication dans la vie de la commune mais soulève le problème du coût élevé des travaux d'isolation complets. Une solution consisterait à isoler une partie du bâtiment dans lequel serait installé un côté « atelier » avec un point d'eau.


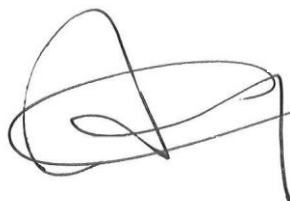
Aux termes de la discussion, il est convenu que Monsieur Jérôme CHABOD reverra directement sur place avec Madame Flora BOLE-RICHARD les possibilités d'installation de ce point d'eau.

■ Nettoyage de printemps :

Madame Nathalie DUBOIS-DUNILAC regrette le peu d'investissement de la population lors du traditionnel nettoyage de printemps : en effet, seules 25 personnes y compris les enfants, étaient présentes le 22 avril 2023. Pour l'année 2024, la communication sur cet événement sera revue et un changement de date peut-être envisagé.

La séance est close à 21 heures 45.

Le Maire,  
Gilbert MARGUET





# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Marceau BÔLE  
Jules DAUCHELLE

15 avril 2023  
27 avril 2023

PONTARLIER  
PONTARLIER

## MARIAGES

Mégane CHOPARD / Antoine FUMEZ  
Claire DARD / Loïc VUILLEMIN  
Sarah MARGUET / Anthony DARÉ  
Déborah FRANCOIS / Jonathan MARGUIER

12 mai 2023  
20 mai 2023  
20 mai 2023  
27 mai 2023

GILLEY  
GILLEY  
GILLEY  
VUILLECIN

## DÉCÈS

Gabriel CHABOD

24 mai 2023

GILLEY



### ■ INSCRIPTIONS TRANSPORTS SCOLAIRES :

La Région Bourgogne Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2022/2023 ouvrira le 5 juin 2023.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s) :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-dans-le-doubs>

### ■ JOURNÉE « PORTES OUVERTES A L'ÉCOLE » :

Rendez-vous le samedi 1<sup>er</sup> juillet matin pour les « Portes ouvertes à l'école » ! Plus d'informations à venir sur [www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)







## ZONE DE DISTRIBUTION : GILLEY

### Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 17 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 478 substances différentes.

### Origine et gestion de l'eau

La ressource "historique" est en cours de substitution par de nouveaux puits protégés.

L'eau est prélevée dans la nappe alluviale de l'Arlier puis elle est désinfectée aux ultra-violetts et au chlore gazeux avant d'être distribuée.

Votre réseau alimente 1691 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE GILLEY ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE GILLEY ».

### Quelques conseils

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eapotable.sante.fr](http://www.eapotable.sante.fr)

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 6  
Valeur moyenne : 12 mg/L  
Valeur maxi : 15 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Nombre de mesures : 692  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0.00 microgramme/L

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 0.1 mg/L  
Valeur maxi : 0.1 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 6  
Valeur moyenne : 27 °f  
Valeur maxi : 28 °f

Édité le 30/03/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



# Sortir à Gilley



Espace Donzel

et activ' présente

**Mine de Rien**

Infos et réservations : [www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)

**"Allez les Filles !"**  
Chansons françaises

Espace Donzel

**SAMEDI 03 JUIN À 20H30**

Tarif : 10€ / -18 ans : 5€

## Concert « Mine de Rien »



Samedi 03 Juin à 20h30

Pour leur nouveau spectacle, les MINE DE RIEN vous propose un florilège de chansons de femmes, chansons récentes et pour la plupart peu connues.

On y trouve pèle mèle des titres d'Amélie les crayons, de la Grande Sophie, de Jeanne Cherral, de Brigitte, de Clarika, de Luce et des Coquettes... de la légèreté, et de l'humour évidemment, un poil de gravité et, cerise sur le gâteau, quelques coquinerie...

Les arrangements pétillants et décalés de Michel, la complicité des deux musiciens associés à la spontanéité de ces sept drôles de dames nous donne un spectacle frais et pétillant.

Réservations : [www.gilley.fr](http://www.gilley.fr) rubrique agenda

## Cinéma « Hawaii »

Mardi 13 Juin à 20h00



1 h 44min / Comédie

De Melissa Drigeard

Par Melissa Drigeard, Vincent Juillet

Avec Bérénice Bejo, Élodie Bouchez, Émilie Caen

**13 janvier 2018. 8h07. Une alerte au missile balistique sème la panique sur l'île de Hawaï.**

**Persuadés qu'ils vont mourir, des amis venus passer leurs vacances en bande, se disent ce qu'ils n'ont jamais osé s'avouer. Quand ils réalisent qu'il s'agit d'une fausse alerte, il est trop tard pour revenir en arrière.**

ÉCRAN MOBILE

vous présente :



Retrouvez toute la programmation sur notre site : [www.ecranmobilebfc.org](http://www.ecranmobilebfc.org)

ÉCRAN MOBILE - Cinéma itinérant de la Ligue de l'Enseignement BFC



RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Ju ra

Doubs le Département

BOURGOGNE FRANCHE-COMTE la Ligue de l'Enseignement

Restez informé avec nos différents supports  
[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr) panneau pocket Facebook et Instagram @sortiragilley



# Sortir à Gilley



## Manifestations

INAUGURATION

LE SAUGEAIS FÊTE SON ABBAYE!



DIMANCHE  
**11**  
JUIN 2023

**AU PROGRAMME :**

- 10H30 MESE
- 11H30 INAUGURATION
- 14H-16H30 SAYNETES DANS L'ABBAYE TOUTES LES 1/2 HEURES, ANNONCÉES PAR LES TROMPES DE CHASSE
- 17H00 CHORALE ARS NOVA
- 18H30 FERMETURE DU SITE



**ET DE NOMBREUSES ANIMATIONS :**

- EXPOSITIONS D'ARTS
- DÉMONSTRATIONS CHARPENTIER / TAILLEUR DE PIERRE / MAROQUINIER / MENUISIER
- COSTUMES D'ÉPOQUE
- BIÈRE DE L'ABBAYE
- TROMPES DE CHASSE
- STRUCTURE GONFLABLE
- DOUANE DU SAUGEAIS
- BUVETTE & RESTAURATIONS\*

\*Préventes repas 06 11 48 21 93 ou QR CODE avant le 07/06. Renseignements 03 81 38 10 32

ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE GILLEY

**SAMEDI 17 JUIN**  
A PARTIR DE 18H  
TERRAIN DE PÉTANQUE



# FÊTE DE LA MUSIQUE GILLEY

## PROGRAMME

**L'ESPÉRANCE DU SAUGET**  
**LE CHOEUR DES SAPINS**  
**BLACK LIMBO**  
**SMELLS LIKE NIRVANA**

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE  
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ

# CONCERT

*Lè P'tès sadjets et L'espérance du Sauget*  
présentent

# Vintage 1998

Samedi 3 juin à 20h30  
Salle des Combes



Entrée Libre

LA ROUTE ENTRE LA GARE ET LA SALLE  
POLYVALENTE SERA FERMÉE POUR ASSURER LA  
SÉCURITÉ DE TOUS.  
MERCİ DE NE PAS STATIONNER À CET ENDROIT  
DÈS LE VENDREDI SOIR 16 JUIN.  
LA MANIFESTATION SERA ANNULÉE EN CAS DE  
MAUVAIS TEMPS.

[www.gilley.fr](http://www.gilley.fr)



Restez informé avec nos différents supports

panneau pocket



Facebook et Instagram



@sortiragilley

